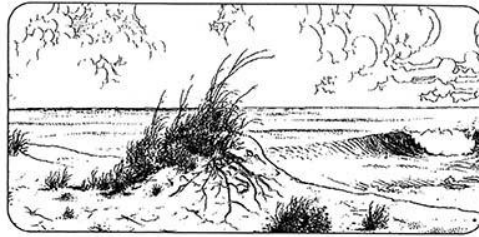


*Collectif des
Associations de
Défense de l'
Environnement
Pays Basque
Sud des Landes.
(43 associations)*



Remblaiement d'un ru cadastré

Sur la commune de Lacarre (64220) de nombreux cas d'impraticabilité de routes et du GR65 lors de périodes pluvieuses sont causés par le fait qu'un ru cadastré a été remblayé et recouvert, au moins à deux endroits sur son cours.

Cela nuit à l'écoulement de l'eau lors des crues et constitue un obstacle à la continuité écologique.



Les zones de remblaiement du cours du ru sont visibles aux repères $43^{\circ}11'17.93''\text{N} / 1^{\circ}9'11.22''\text{O}$ et $43^{\circ}11'19.66''\text{N} / 1^{\circ}9'21.06''\text{O}$

Or les parcelles cadastrales de part et d'autre de la première partie de ce ru sont très pentues. On note des différences d'élévation de 50 mètres sur la première partie et de 25 mètres sur la seconde partie

1. Première partie



Sur cette première partie on note une dénivellation importante sur la parcelle cadastrale n°58 qui explique l'alimentation rapide du ru en période de pluie.

Les photos ci-dessous le démontrent.



2. Seconde partie



Sur la fin du ru, avant affluence avec le Tosca, l'enfouissement du ru est également constatable et rend le GR65 impraticable en cas de pluie.